CAN Revenu amélioré d’actions des États-Unis 75/75

28 février 2026

Le fonds distinct cherche à procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres des États-Unis, actuellement par l’intermédiaire du fonds commun de placement Revenu amélioré d’actions des États-Unis Canada Vie.

Catégorie de fonds
Actions américaines

Date de création
26 septembre 2025

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Keyridge Asset Management

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen ou à long terme, qui est à la recherche du revenu et du potentiel de croissance des actions des États-Unis et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE

FAIBLE MODÉRÉ ÉLEVÉ

Dans quoi le fonds investit-il?

(Pas de données disponibles)

Croissance d’une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)

(L'information n'est pas disponible étant donné la date de création)

CAN Revenu amélioré d’actions des États-Unis 75/75

28 février 2026

Renseignements sur le fonds (au -)

Principaux titres	%
Répartition totale des principaux titres	**-**

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	-
Rendement du dividende	-
Rendement à l’échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

Actifs nets (millions de $)
4,3 $

Cours
10,10 $

Nombre de titres
-

Placement initial minimal
-

Codes de fonds
AFA – CLGA149A
FAD^ – CLGA149B
ARC2 – CLGA149Q
ARC4 – CLGA149C

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Fourchette de rendements sur cinq ans

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Revenu amélioré d’actions des États-Unis 75/75

28 février 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Keyridge Asset Management.

Commentaires sur les marchés

Les actions américaines ont inscrit un rendement globalement positif au quatrième trimestre de 2025, mais inférieur à celui des actions canadiennes et internationales. Même si les actions américaines ont progressé, la faiblesse du dollar américain par rapport au dollar canadien a fait en sorte que les rendements boursiers américains ont été plus faibles pour les investisseurs canadiens.

L’atténuation des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, les réductions des taux d’intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed) et la publication de solides résultats ont fait grimper les actions à de nouveaux sommets en octobre. Il y a eu un bref repli en novembre, en raison des préoccupations entourant le thème de l’intelligence artificielle (IA) et l’ampleur des investissements nécessaires pour le soutenir. Elles se sont toutefois rapidement estompées, les bénéfices des sociétés liées à l’IA demeurant solides. Les actions se sont redressées et ont atteint de nouveaux sommets avant la fin de l’année.

Lors de ses réunions d’octobre et de décembre, la Fed a réduit le taux des fonds fédéraux dans une fourchette de 3,50 % à 3,75 %, ce qui témoigne des préoccupations croissantes à l’égard du marché de l’emploi américain.

Rendement

Le fonds détient un FNB S&P 500 pour les placements en actions. Chaque semaine, les superpositions d’options du fonds changent systématiquement entre contrats sur dérivés.

La volatilité plus élevée signifiait que le sous-conseiller pouvait vendre des options d’achat en contrepartie d’une prime plus élevée, ce qui a contribué au rendement du fonds. Le fonds a été en mesure de générer des flux de trésorerie supérieurs au rendement de l’indice sous-jacent (S&P 500). Les liquidités du fonds ont nui au rendement.

Activité du portefeuille

Chaque semaine, le sous-conseiller négocie systématiquement des options d’achat d’un mois. Il s’agit notamment de fermer des contrats d’options expirés et d’en vendre de nouveaux. Cette superposition d’options d’achat aide le fonds à atteindre sa cible de production de flux de trésorerie. Ce sous-conseiller peut également augmenter ou réduire la pondération des options afin de maintenir l’exposition théorique du fonds dans une fourchette cible. Cela permet de gérer la quantité de placements échangés contre une prime.

CAN Revenu amélioré d’actions des États-Unis 75/75

28 février 2026

Perspectives

Le sous-conseiller n’a apporté aucun changement au positionnement stratégique du fonds. Ce fonds vise des flux de trésorerie annuels de 5 %, composés de primes sur options et de dividendes des actions sous-jacentes. L’exposition totale aux actions a été maintenue quotidiennement, et les valeurs notionnelles des options ont fait l’objet d’une surveillance et ont été maintenues dans la fourchette cible du sous-conseiller.

CAN Revenu amélioré d’actions des États-Unis 75/75

28 février 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l’information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l’utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l’information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu’à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n’engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n’est présenté qu’à titre d’information générale et n’a pas pour but d’inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d’investir et devraient s’adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d’offre d’achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d’en assurer l’exactitude et l’exhaustivité, nous n’assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l’avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l’avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s’y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d’intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d’autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu’au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s’attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d’événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l’intermédiaire d’une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Revenu amélioré d’actions des États-Unis 75/75

28 février 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d’épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n’est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n’est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L’option de souscription avec frais d’acquisition différés (FAD) n’est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d’acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s’avérer nécessaires.

†Plafonné à l’égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l’égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n’est pas autorisée sans l’inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d’assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d’assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n’offrent aucune garantie en ce qui a trait à l’exactitude, à l’exhaustivité ou à l’actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d’autres pertes résultant de l’utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d’assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l’intermédiaire d’une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.